

Considérations relatives à la macro-planification logistique dans le contexte du Covid-19

Mars 2021, V1

Ne pas oublier de prendre les mesures de prévention de la contamination au Covid-19¹ :

- Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes, excepté les membres de sa famille proche ou les personnes avec lesquelles on vit.
- Se laver fréquemment et rigoureusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande de se laver les mains fréquemment à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. En l'absence de savon ou de solution hydroalcoolique, il convient de se frotter vigoureusement les mains avec des cendres de bois.
- Éviter de se rendre dans des lieux fréquentés.
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Respecter les règles d'hygiène respiratoire en toussant et en éternuant dans le pli du coude ou dans un mouchoir, en jetant le mouchoir immédiatement après² et en se lavant les mains.
- S'abstenir d'aller travailler et rester chez soi en cas de fièvre ou de symptômes respiratoires.
- Porter un masque en tissu en cas de transmission communautaire généralisée, en particulier lorsqu'il n'est pas possible de maintenir la distanciation physique.
- Utiliser et éliminer correctement les équipements fournis pour prévenir la contamination au Covid-19. Suivre les conseils du gouvernement national concernant leur élimination.
- Continuer d'appliquer toutes les autres mesures décrites, même lorsque l'on porte des équipements de protection.
- Se tenir informé des dernières orientations et réglementations adoptées par l'OMS et le gouvernement national.

NOTE : À mesure que la pandémie évolue, l'OMS se fonde sur les découvertes scientifiques pour mettre à jour les mesures recommandées de prévention de la contamination. Vous trouverez toutes les informations à jour sur : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>.

Documents clés de l'Alliance pour la prévention du paludisme (APP) :

Orientations essentielles pour la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du COVID-19

Planification d'une distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides sûre dans le contexte de la transmission du COVID-19

Voir : <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

¹ <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

² Il convient de suivre les lignes directrices de l'OMS et du pays en matière d'élimination des déchets. Les déchets doivent être éliminés de façon appropriée, en évitant qu'ils ne se retrouvent dans l'environnement et risquent de le contaminer. Voir aussi : <https://www.who.int/fr/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-IPC-WASH-2020.4>

Voir également les lignes directrices de l'APP en matière de logistique :

Comptabilisation et suivi pour la logistique du dernier kilomètre dans le contexte du Covid-19
Plan d'action logistique d'une campagne de distribution massive dans le contexte du Covid-19
Formation à la logistique dans le contexte du Covid-19

<https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

Planifier une chaîne d'approvisionnement bien gérée à l'étape de la macro-planification

La gestion de la chaîne d'approvisionnement et la bonne planification et exécution des opérations logistiques sont essentielles à la réussite d'une campagne de distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII). Si le bon type de MII n'est pas disponible en quantité appropriée au bon endroit et au bon moment, le programme national de lutte contre le paludisme et ses partenaires ne pourront pas atteindre les objectifs fixés pour améliorer la protection des ménages grâce à des mesures efficaces de lutte antivectorielle. Dans le contexte de pandémie actuel, les fonctions de la chaîne d'approvisionnement permettant de garantir la disponibilité d'équipements de protection individuelle (EPI) en temps voulu pour tous les intervenants de la campagne sont tout aussi importantes pour la réussite de la campagne, car elles contribuent à réduire le risque de transmission du Covid-19.

Une chaîne d'approvisionnement bien gérée permet de surveiller l'acheminement des MII, des EPI et du reste du matériel de la campagne, et de donner l'alerte en cas de retard pouvant avoir une incidence sur le calendrier d'autres activités planifiées dans le cadre de la campagne. Une chaîne d'approvisionnement bien gérée permet de s'assurer que tout le matériel — MII, EPI et autres — soit comptabilisé et documenté de façon appropriée, une fois la campagne terminée.

Il est essentiel de définir les opérations de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique au moment de la macro-planification, car les décisions prises, comme les niveaux auxquels les MII seront stockées ou la manière dont elles seront livrées aux équipes de distribution, auront des incidences sur le budget. Il est important de réfléchir en détail à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement au moment de la macro-planification, pour s'assurer de ne rien oublier qui puisse avoir une incidence, plus tard, sur le déroulement de la campagne.

Mettre en place le sous-comité responsable de la logistique de la campagne

Le sous-comité responsable de la logistique doit être établi tôt pour favoriser la mobilisation des principaux partenaires, afin d'assurer une planification coordonnée et rationalisée qui tienne compte des ressources mises à disposition par les différentes organisations. Les membres du sous-comité responsable de la logistique doivent être choisis par le programme national de lutte contre le paludisme, et peuvent inclure des représentants de la police, de l'armée ou d'autres forces militaires, ainsi que des partenaires du secteur privé.

Les objectifs du sous-comité responsable de la logistique à l'étape de la macro-planification sont les suivants :

- Surveiller l'acheminement des MII et des EPI, au cas où des retards auraient une incidence sur les dates de distribution prévues ;
- Définir la chaîne d'approvisionnement (niveaux auxquels les MII et les EPI seront stockés et transportés) ;
- Définir les procédures et outils de comptabilisation qui seront mis en place ;
- Décider des modalités de formation, de supervision et de suivi de la chaîne d'approvisionnement ;
- Déterminer les rôles et responsabilités des différents intervenants dans la chaîne d'approvisionnement ; et

- Élaborer un plan d'action logistique qui sera validé par le comité de coordination nationale.

Pendant l'étape de la mise en œuvre, les membres du personnel travaillant avec le sous-comité responsable de la logistique seront formés et déployés pour animer des sessions de formation en cascade, ainsi que pour superviser et surveiller les activités de logistique afin de vérifier qu'elles se déroulent conformément aux procédures établies.

Le sous-comité responsable de la logistique devra se réunir régulièrement pour élaborer et valider ses stratégies. Des réunions courtes et fréquentes sont recommandées, soit en personne soit virtuellement, en fonction des mesures de prévention du Covid-19 en vigueur. Des réunions hybrides sont souvent organisées, en particulier lorsqu'il est nécessaire de travailler avec des personnes se trouvant dans différentes provinces ou régions, voire à l'extérieur du pays (par exemple le personnel de partenaires ayant été rapatrié en raison de la pandémie de Covid-19, des partenaires externes et techniques, etc.).

Aligner la stratégie en matière de logistique sur la stratégie de la campagne

Pendant la période du Covid-19, les stratégies doivent être élaborées avec les représentants de tous les domaines de la campagne (logistique, changement social et de comportement, aspects techniques/suivi et évaluation, etc.), les principaux partenaires et parties prenantes, et les membres de l'équipe spéciale chargée de la lutte contre le Covid-19 dans le pays. Étant donné que les plans relatifs au changement social et de comportement, à la logistique, aux aspects techniques (suivi et évaluation), etc. sont directement liés à la stratégie globale de la campagne, il est crucial de s'assurer que cette stratégie a été mise au point et validée avant que les sous-comités ne commencent à travailler sur leurs propres plans, pour éviter de perdre du temps et de devoir réécrire les documents plusieurs fois parce qu'ils ne correspondent pas à la stratégie adoptée.

Au moment de déterminer la stratégie de la campagne, il est important de garder à l'esprit qu'une approche unique ne sera pas forcément possible ou réalisable dans le contexte de la propagation du Covid-19³. Par exemple, dans les zones où le niveau de transmission du Covid-19 est plus faible, il peut être envisageable d'organiser une campagne plus « traditionnelle », ressemblant à celles menées dans le pays auparavant, tandis que les zones présentant un niveau de transmission élevé nécessiteront peut-être une approche différente, comme une distribution en porte-à-porte. Il est peu probable qu'une approche universelle de la distribution massive de MII dans le contexte du Covid-19 soit une réussite, ou soit adaptée aux différentes situations des diverses régions du pays ; une approche hybride doit donc être envisagée dès le début de la macro-planification. Le sous-comité responsable de la logistique doit aligner la planification logistique sur la stratégie globale adoptée pour la campagne.

Considérations stratégiques concernant la logistique dans le contexte du Covid-19

Pour la distribution en porte-à-porte, déterminer si les équipes de distribution doivent être réapprovisionnées en MII chaque jour⁴

Des informations détaillées sur le réapprovisionnement des équipes de distribution en porte-à-porte en cours de journée sont disponibles dans les lignes directrices de l'APP : *Comptabilisation et suivi pour la logistique du dernier kilomètre dans le contexte du Covid-19*.

<https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

³ Voir les lignes directrices de l'APP : *Orientations essentielles pour la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du COVID-19*

<https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

⁴ Pour en savoir plus sur la logistique du dernier kilomètre et le réapprovisionnement en MII pendant la journée, voir les lignes directrices de l'APP : *Comptabilisation et suivi pour la logistique du dernier kilomètre dans le contexte du Covid-19*
<https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

Déterminer les lieux de pré-positionnement et de stockage temporaire dans les communautés

Voir les lignes directrices de l'APP, *Comptabilisation et suivi pour la logistique du dernier kilomètre dans le contexte du Covid-19*, pour obtenir des informations détaillées sur la planification des lieux de pré-positionnement et de stockage temporaire. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

Limiter le recours aux convoyeurs

Des convoyeurs sont souvent engagés pour garantir la bonne mise en œuvre des systèmes de suivi et la bonne utilisation des outils de suivi. Cette solution permet de réduire les pertes au minimum et de garantir que les MII sont envoyées aux bons endroits.

Conformément aux mesures de prévention de la contamination au Covid-19 et compte tenu de la difficulté de maintenir une distanciation physique s'il y a des personnes supplémentaires dans les véhicules transportant les MII, le recours à des convoyeurs doit être remis en question. Les programmes nationaux de lutte contre le paludisme ou les partenaires responsables de la gestion de la chaîne d'approvisionnement doivent examiner les contrats de transport et créer ou renforcer les clauses prévoyant des pénalités en cas de balles manquantes, de livraison au mauvais endroit, de livraison retardée, d'outils de suivi manquants ou d'autres problèmes qui pourraient survenir entre le point de départ et la destination. Une garantie supplémentaire, s'il est décidé de ne pas recourir à un convoyeur, peut être de faire en sorte que le programme national de lutte contre le paludisme ou les partenaires exercent une supervision accrue aux points de livraison, et que le budget soit prévu en conséquence.

Prévoir un plan spécifique pour les zones urbaines

La stratégie globale de la campagne doit définir des approches pour les zones urbaines et rurales qui tiennent compte des contextes opérationnels différents de chaque milieu. La planification logistique de la distribution à des points fixes ou en porte-à-porte dans les zones urbaines est généralement difficile en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment la circulation routière et le risque accru de vol pendant le transport et dans les espaces de stockage des points de pré-positionnement ou de distribution.

Lors de la planification de la distribution en porte-à-porte en milieu urbain, les facteurs à prendre en compte sont les conditions routières et la circulation. Afin de respecter les mesures de prévention de la contamination au Covid-19, et en fonction du contexte urbain dans lequel la distribution en porte-à-porte aura lieu, il existe plusieurs options de distribution, qui présentent chacune des risques :

- Identifier le plus possible de lieux de pré-positionnement ou de stockage temporaire pour permettre aux équipes de se réapprovisionner pendant la journée ou pour réduire le temps d'approvisionnement ou de réapprovisionnement des équipes en cas de rupture de stock. Cette option nécessite cependant de trouver un grand nombre de lieux de stockage sécurisés, ce qui peut être problématique ou peut faire augmenter les coûts associés à la logistique, car il faut alors engager des gestionnaires de stocks et du personnel de sécurité pour un plus grand nombre de lieux de stockage.
- L'utilisation de véhicules, comme des motocyclettes ou des camionnettes, comme systèmes de stockage mobiles permettant d'approvisionner les équipes de distribution. Les temps de transport sont alors cruciaux, et les conditions routières et de circulation peuvent empêcher d'assurer la livraison en temps voulu et en toute sécurité. Une telle solution nécessite en outre du personnel logistique supplémentaire, car un gestionnaire de stocks devra être présent pour documenter les transactions entre le lieu de pré-positionnement et les équipes de distribution.

Quelle que soit l'option choisie pour la distribution en milieu urbain, tout le personnel logistique, y compris les gestionnaires de stocks mobiles, doit être inclus dans les plans et le budget en matière de formation.

Il est important de communiquer tôt avec les autorités gouvernementales pour assurer la sécurité des moustiquaires et du personnel de la campagne. Afin d'aider le personnel de sécurité à mettre en place un périmètre de sécurité, de façon à réduire le risque de vol, il convient d'indiquer les itinéraires de la chaîne d'approvisionnement, les déplacements planifiés des équipes de distribution en porte-à-porte ou la liste des points de distribution fixes, en soulignant les endroits qui présentent le plus de risques.

Établir le plan d'action logistique

L'étape de macro-planification⁵ d'une campagne de distribution massive de MII a lieu bien en amont de la mise en œuvre. Pendant la macro-planification, la principale stratégie pour la distribution est déterminée, qu'il s'agisse d'une seule étape en porte-à-porte (recensement des ménages et distribution de MII simultanément), de porte-à-porte en deux étapes (recensement des ménages suivi d'une distribution de MII), d'un recensement en porte-à-porte suivi d'une distribution à un point fixe⁶, ou encore d'une version hybride de ces stratégies.

Une fois la stratégie déterminée, le sous-comité responsable de la logistique pourra élaborer le plan d'action logistique⁷. Ce document est généralement une annexe du plan d'action principal de la campagne⁸. Il décrit comment fonctionneront la chaîne d'approvisionnement et la logistique, y compris les formations et les mécanismes de comptabilisation des MII. Il porte principalement sur la planification des achats et de la chaîne d'approvisionnement en MII, sur leur comptabilisation pendant le stockage et le transport jusqu'aux équipes de distribution, que celle-ci ait lieu en porte-à-porte ou à des points fixes, ainsi que sur la planification et le suivi de la logistique inversée pour les MII en surplus. Dans le contexte du Covid-19, le plan d'action logistique doit aussi tenir compte de l'achat et de la gestion des EPI, d'autres équipements qu'il faudra peut-être acquérir en plus grande quantité, comme des mégaphones et des piles, et de la gestion des déchets qui pourraient être contaminés par le virus du Covid-19 (emballages et EPI usagés⁹). Des procédures doivent également être mises en place pour la manipulation des balles de MII en toute sécurité pendant la réception, le stockage, le transport et le transfert aux équipes de distribution. Le plan d'action logistique détaille les activités liées à la chaîne d'approvisionnement - réception des MII dans le pays et livraison aux entrepôts, lieux de stockage communautaires, points de distribution, lieux de pré-positionnement ou de stockage temporaire, formation du personnel participant à la chaîne d'approvisionnement, système de suivi des MII pour la comptabilisation, logistique du dernier kilomètre, gestion des déchets et logistique inversée —, ainsi que les rôles et responsabilités du personnel de la campagne tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

⁵ Voir les lignes directrices de l'APP : *Éléments à prendre en compte aux fins de la macro-planification dans le contexte de la transmission du Covid-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

⁶ Pour en savoir plus sur les différentes stratégies de distribution, voir les lignes directrices de l'APP : *Orientations essentielles pour la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le contexte de la transmission du COVID-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

⁷ Voir les lignes directrices de l'APP : *Plan d'action logistique pour une campagne de distribution massive dans le contexte du COVID-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

⁸ Voir les lignes directrices de l'APP : *Plan d'action pour une campagne de distribution massive dans le contexte du COVID-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

⁹ Voir les lignes directrices de l'APP : *Orientations sur la gestion des déchets générés par une campagne de distribution massive de MII dans le contexte du COVID-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

En fonction de la stratégie générale de la campagne, le sous-comité responsable de la logistique doit déterminer les aspects ci-après, essentiels à la mise en œuvre :

- Les niveaux auxquels les MII seront stockés, ce qui permet de définir le nombre de personnes devant être affectées à la gestion de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, un responsable d'entrepôt et un assistant au niveau du district, ou un gestionnaire de stocks à chaque site de pré-positionnement). Cela permet ensuite de réaliser la quantification pour les formations, les EPI, etc. Dans un souci de limiter le nombre de points de manipulation des MII dans la chaîne d'approvisionnement, les plans logistiques peuvent être modifiés afin de réduire le nombre de niveaux de stockage (par exemple, en transportant le matériel directement des entrepôts centraux aux districts, sans passer par le niveau régional).
- Les types de transport et le nombre potentiel de véhicules ou autres modes de transport qui devront être mis en place, en reconnaissant que, dans le contexte du Covid-19, des sociétés de transport locales ou d'autres moyens de transport locaux devront être utilisés au niveau des communautés, de façon à éviter le rejet des MII par les communautés si elles sont apportées par des personnes venant de l'extérieur. Les décisions concernant le dernier kilomètre de la chaîne d'approvisionnement, notamment celles visant à limiter les contacts, peuvent réduire les possibilités de transport (par exemple, pas de véhicules de dix tonnes, même si la quantité de MII et les routes empruntées rendraient leur utilisation possible). Ces questions doivent être clairement décrites dans le plan d'action logistique pour être budgétisées correctement. Lorsque nécessaire, des approbations devront être obtenues des partenaires financiers en cas de déviation par rapport aux procédures d'achat.
- Les spécifications et la quantification des outils de suivi logistique. Les formations devront probablement être modifiées dans le contexte du Covid-19 et il pourra être nécessaire d'adapter, de combiner ou de simplifier les outils existants, ou d'introduire de nouveaux outils, et d'en faire de même avec les procédures opérationnelles normalisées, pour rappeler au personnel chargé de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement comment utiliser les outils et comment faire rapport sur les données et les incidents.
- Comment les EPI seront suivis et gérés tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour s'assurer qu'il y en ait en quantité suffisante pour tous les acteurs de la campagne selon les plans établis, et pour vérifier qu'il n'y ait pas de fuites au cours de l'approvisionnement. Les EPI peuvent être gérés avec les mêmes outils que les MII ; la bonne utilisation des outils pour le suivi de ces équipements doit être couverte dans les formations pratiques, et toute procédure opérationnelle normalisée qui serait nécessaire doit être élaborée. Pour éviter les problèmes de comptabilisation, il convient d'indiquer clairement quels outils doivent servir pour les MII ou pour les EPI, et de vérifier qu'une quantité d'outils suffisante soit prévue pour comptabiliser à la fois les MII et les EPI.
- La structure qui sera mise en place pour la supervision et le suivi de la chaîne d'approvisionnement¹⁰, tant par les membres du sous-comité responsable de la logistique que par d'autres superviseurs et contrôleurs contribuant à garantir une mise en œuvre de qualité et une bonne comptabilisation des MII.
- La façon dont les déchets seront gérés⁸ et par qui, afin de s'assurer que la quantification et les budgets tiennent compte de tous les emballages, du transport de déchets, ou de tout autre équipement de protection qui pourrait être nécessaire.

¹⁰ Voir les lignes directrices de l'APP : *Supervision d'une campagne de distribution massive de MII dans le contexte de la transmission du COVID-19* et les procédures opérationnelles normalisées associées.
<https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

Lorsque la stratégie est clairement définie pendant l'étape de la macro-planification, la liste des informations relatives à la logistique qui devront être recueillies pour la micro-planification¹¹ sera plus précise et exacte, ce qui permettra de définir des plans opérationnels logistiques de qualité (micro-plans de transport et de stockage).

Élaborer le système de suivi et de comptabilisation des MII

Pendant la période du Covid-19, les outils de suivi habituels peuvent être utilisés (feuilles de stocks, bons de livraison, feuilles de pointage)¹². S'agissant du stockage, du premier entreposage au niveau national jusqu'aux points de distribution ou de pré-positionnement, les feuilles de stocks servent à consigner tous les stocks entrant ou sortant des lieux de stockage à chaque niveau prévu dans la structure de la chaîne d'approvisionnement. À chaque fois que des MII sont transportées d'un endroit à l'autre, les bons de livraison permettent d'enregistrer les transactions, afin de documenter ces déplacements pour assurer une bonne comptabilisation des MII.

Si la stratégie choisie est celle de la distribution à des points fixes, tous les outils de suivi normaux peuvent être utilisés sans modification. Pour la logistique du dernier kilomètre¹³, cependant, les outils de suivi devront peut-être subir quelques modifications.

- Les MII destinées aux points de distribution de proximité devront peut-être être envoyées aux lieux de stockage communautaires, où elles seront entreposées un jour ou plus, ou à des points de distribution identifiés qui seront utilisés uniquement pendant une journée sans stockage de MII. Lorsque des MII sont entreposées dans des lieux de stockage communautaires, le sous-comité responsable de la logistique doit envisager d'utiliser des fiches de stocks simplifiées pour documenter les mouvements des MII « entrant » aux points de distribution ou de pré-positionnement et « sortant » aux équipes de distribution. Ces équipes, à leur tour, doivent utiliser une feuille de pointage pour documenter les MII « entrant » au point de distribution et « sortant » lors de leur distribution aux ménages. À la fin de la distribution au point de proximité, les fiches de stocks simplifiées et les feuilles de pointage seront collectées et envoyées au lieu de stockage du point de pré-positionnement ou de distribution correspondant en vue du rapprochement.
- Les points de distribution mobiles signifient que les membres des équipes de distribution se déplacent en utilisant un moyen de transport spécifique. Dans ce cas, le point de distribution mobile servira simultanément de lieu de stockage mobile et de point de distribution aux ménages. Les stocks « entrants » et « sortants » sont alors consignés sur les mêmes feuilles de stocks qu'aux points de distribution fixes, et l'outil de suivi essentiel à utiliser pendant la distribution est la feuille de pointage, qui documente les MII « entrant » depuis le lieu de stockage et « sortant » lors de la distribution.

En cas de distribution en porte-à-porte, tous les outils de suivi normaux peuvent être utilisés sans modification. Pour la logistique du dernier kilomètre¹⁴, cependant, il sera peut-être nécessaire d'apporter quelques modifications aux outils de suivi, selon si les équipes se réapprovisionnent elles-mêmes en MII au lieu de pré-positionnement ou de stockage communautaire, ou si elles sont réapprovisionnées pendant la journée. Dans ce dernier cas, un outil simple permettant de suivre les MII du point de pré-positionnement aux équipes de porte-à-porte doit être introduit, utilisé chaque

¹¹ Voir les lignes directrices de l'APP : *Micro-planification d'une campagne de distribution massive de MII dans le contexte du Covid-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

¹² Pour une description détaillée des outils de suivi, voir la Boîte à outils de l'APP, Chapitre 5, partie 6 : *Supervision et suivi logistiques*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/outils-app/outils/>

¹³ Voir les lignes directrices de l'APP, *Comptabilisation et suivi pour la logistique du dernier kilomètre dans le contexte du COVID-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

¹⁴ Voir les lignes directrices de l'APP, *Comptabilisation et suivi pour la logistique du dernier kilomètre dans le contexte du COVID-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

jour dans le cadre du rapprochement des MII et archivé avec les outils de suivi (feuilles de stocks, feuilles de pointage, etc.) des lieux de pré-positionnement ou de stockage communautaire.

Déterminer la quantification, l'achat, la livraison et la gestion des EPI

Les décisions concernant les types d'EPI requis pour les différents membres du personnel de la campagne doivent être prises en collaboration avec l'équipe spéciale chargée de la lutte contre le Covid-19. Une fois que ces décisions auront été prises, y compris en ce qui concerne le type de masque (jetable ou réutilisable en tissu), l'utilisation de thermomètres à infrarouges lors des formations ou aux lieux de stockage pour les personnes réalisant le chargement ou le déchargement, le gel antibactérien ou les équipements de lavage des mains, etc., le sous-comité responsable de la logistique doit s'assurer que la quantification a été réalisée en tenant compte de tous les intervenants de la campagne, et que des stocks supplémentaires ont été prévus en cas de dommage ou de perte d'EPI pendant la mise en œuvre des activités. L'achat des EPI doit avoir lieu suffisamment tôt et le délai de livraison de ces équipements doit être pris en compte dans le calendrier de la campagne. Le sous-comité responsable de la logistique doit réfléchir aux besoins en EPI pour les activités de début de campagne, comme la micro-planification ou les réunions de sensibilisation, afin d'éviter les livraisons tardives et les éventuels retards qui s'ensuivraient dans la mise en œuvre de ces activités, ou encore le non-respect des mesures de prévention du Covid-19.

Le sous-comité responsable de la logistique doit déterminer comment les EPI seront transportés (avec les MII ou séparément), ainsi que le système de suivi qui sera utilisé pour garantir la bonne comptabilisation des EPI pendant la mise en œuvre des activités et dans les rapports une fois la campagne terminée. Le sous-comité responsable de la logistique doit travailler avec les autres sous-comités pour établir des listes indiquant clairement quels EPI sont attribués à quels membres du personnel ou activités, pour s'assurer que l'attribution des équipements soit réalisée correctement et que tous les participants à la campagne puissent respecter les mesures de prévention de la contamination au Covid-19.

Le sous-comité responsable de la logistique doit mettre à jour tous les outils de formation et de supervision en matière de logistique pour y inclure la gestion et la comptabilisation des EPI achetés pour la campagne.

Établir un plan de gestion des déchets liés aux MII et aux EPI¹⁵

Pendant la pandémie de Covid-19, les campagnes de distribution massive produisent une plus grande quantité de déchets qu'auparavant, où il fallait gérer uniquement les emballages individuels des MII (le cas échéant), les gants pour les personnes manipulant les MII déballées lors de la distribution et les sacs des balles. Avec la pandémie de Covid-19, l'achat d'EPI (entre autres des masques réutilisables ou jetables et des bouteilles de gel antibactérien), leur gestion et le traitement des déchets associés doivent être prévus dans le plan d'action logistique et inclus dans le budget. Les EPI usagés sont considérés comme des déchets dangereux, et il est donc important de réfléchir aux options pour la gestion des déchets pendant l'étape de la macro-planification (et de les vérifier lors de la micro-planification), car les décisions prises peuvent avoir des incidences budgétaires qui doivent être prises en compte. Il sera important de communiquer avec le ministère responsable des questions environnementales et l'équipe spéciale nationale chargée de la lutte contre le Covid-19.

Planifier la supervision et le suivi

La supervision et le suivi des activités liées à la chaîne d'approvisionnement et à la logistique sont souvent oubliés ou mis en œuvre de manière *ad hoc* par les superviseurs ou les contrôleurs, qui ne

¹⁵ Voir les lignes directrices de l'APP : *Orientations sur la gestion des déchets générés par une campagne de distribution massive de MII dans le contexte du Covid-19.* <https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>

sont pas nécessairement formés convenablement au fonctionnement d'une chaîne d'approvisionnement, à la vérification des outils de suivi pour assurer la comptabilisation, etc. Comme la distribution de MII se déroule dans le contexte du Covid-19, où de nombreuses personnes souffrent d'insécurité économique et alimentaire, il est important de bien surveiller la chaîne d'approvisionnement pour limiter les fuites ou les pertes de MII et d'EPI.

Il est important que le sous-comité responsable de la logistique se réunisse avec le sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation, ainsi qu'avec le sous-comité responsable du changement social et de comportement, pour fixer la stratégie de supervision et de suivi pour la mise en œuvre de la campagne. Les niveaux auxquels la supervision et le suivi auront lieu et les ressources humaines nécessaires doivent être quantifiés, et les rôles et responsabilités des superviseurs et contrôleurs doivent être décrits¹⁶, en particulier lorsqu'une supervision intégrée sera exercée (c'est-à-dire que les superviseurs couvrent tous les domaines de la campagne et pas uniquement leur domaine de spécialité).

Une fois que les niveaux de supervision et de suivi sont définis, ainsi que les rôles et responsabilités des superviseurs et contrôleurs à chaque niveau, les outils nécessaires peuvent être mis au point avec la participation de tous les sous-comités (sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation, sous-comité responsable de la logistique et sous-comité responsable du changement social et de comportement). Les outils de supervision et de suivi doivent être élaborés spécifiquement en fonction des rôles et responsabilités du personnel de la campagne. Par exemple, l'ensemble du personnel national, régional et du district peut exercer une supervision transversale, pour s'assurer que toutes les activités de la campagne soient mises en œuvre conformément aux plans et à la qualité attendue. Autrement, il peut être décidé que les membres du sous-comité responsable de la logistique, ou les coordonnateurs de la logistique (responsable logistique de la région ou du district, ou responsables de pharmacie des établissements de santé) se concentrent uniquement sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris le respect des mesures de prévention du Covid-19 pendant le stockage et le transport des MII, ainsi que la logistique inversée et la gestion des déchets.

La supervision doit être bien planifiée pour limiter les chevauchements. Les visites de supervision doivent se faire dans le respect des mesures de prévention du Covid-19 sur les lieux de stockage, de distribution et de pré-positionnement. Cela consiste notamment à demander aux gestionnaires de stocks d'apporter les feuilles de stocks, les bons de livraison et les autres outils de suivi à l'extérieur pour réaliser la vérification des documents relatifs aux quantités et aux transactions. Lors de l'inventaire physique, les superviseurs et contrôleurs doivent essayer de limiter le temps passé à l'intérieur de l'espace de stockage et doivent s'assurer de porter le masque correctement, et de se laver ou désinfecter les mains en entrant dans l'entrepôt et en le quittant. Dans la mesure du possible, ils doivent éviter de toucher les surfaces, y compris les balles de moustiquaires.

Planifier les formations relatives à la logistique^{17,18}

Dans le contexte du Covid-19, il est probable que les formations doivent être adaptées de manière significative pour s'assurer que les mesures de lutte contre le Covid-19 mises en place par le

¹⁶ Voir les lignes directrices de l'APP : *Supervision d'une campagne de distribution massive de MII dans le contexte de la transmission du COVID-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

¹⁷ Voir les lignes directrices de l'APP : *La formation aux fins de la mise en œuvre d'une campagne de distribution massive de MII*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

¹⁸ Voir les lignes directrices de l'APP : *Formation à la logistique dans le contexte du Covid-19* <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

gouvernement national soient respectées. Les supports de formation devront aussi être mis à jour pour couvrir à la fois la prévention du Covid-19 et la bonne comptabilisation des EPI achetés pour la campagne. Par exemple, des procédures de manipulation plus sûres doivent être élaborées pour les personnes qui transportent, chargent, déchargent, stockent et distribuent les MII.

Il sera très important, compte tenu du caractère essentiel des fonctions logistiques pour garantir la réussite de la distribution de MII, d'apporter une attention particulière aux formations en cascade, notamment en se demandant si des séances de formation virtuelles sont possibles et à quels niveaux, ou si des formations en personne sont essentielles pour s'assurer que le contenu de la formation sera bien compris. La durée des formations doit être évaluée avec attention en fonction des sujets à couvrir. Lorsqu'il est envisagé de réduire le nombre de jours de formation, il est essentiel que ces réductions portent sur les temps de présentation et les séances plénières, et non sur les séances pratiques ou les jeux de rôles. Le contenu des formations doit être examiné et réduit aux activités pratiques essentielles que le personnel chargé de la logistique doit absolument savoir réaliser, notamment comment remplir les différents formulaires et outils de suivi logistique, les procédures de rapprochement, la collecte et la transmission des données, l'établissement de rapports sur la logistique, etc. Les activités où le personnel chargé de la logistique peut s'entraîner à remplir les documents de suivi sont essentielles.

Lorsque la supervision et le suivi s'exerceront de façon transversale, les superviseurs et contrôleurs devront avoir les mêmes connaissances des formulaires et procédures en matière de logistique que les personnes qu'ils surveilleront. Dans ce cas, il sera important de s'assurer que les programmes des formations à tous les niveaux prévoient suffisamment de temps pour présenter les outils et procédures liés à la logistique, et pour s'entraîner à leur vérification pendant les visites aux lieux de stockage.

Collaborer avec le sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation au sujet des besoins et outils en matière collecte des données

Il est important que le processus et les outils de collecte de données pour la distribution de MII soient déterminés conjointement par le sous-comité responsable de la logistique et le sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation. Cela permettra de recueillir les données essentielles tout en évitant la multiplication des outils, ce qui peut être particulièrement important dans un contexte où les formations sont modifiées, et de faciliter le rapprochement entre les données du programme et celles relatives à la logistique.

Tous les outils de collecte de données qui seront utilisés doivent correspondre à la stratégie adoptée et répondre aux besoins en matière de comptes rendus sur le programme et la logistique. Par exemple, pour la distribution en porte-à-porte en une seule étape, les données relatives au recensement des ménages et à la distribution de MII peuvent être recueillies au moyen d'un outil unique. Lorsque tel est le cas, il est important de s'assurer que l'outil contienne toutes les informations requises tant sur le programme que sur la logistique, et que ces informations, une fois synthétisées, pourront être facilement transférées aux outils de synthèse spécifiques à la chaîne de données pour ces deux domaines techniques. Autrement, le sous-comité responsable de la logistique peut demander des feuilles de pointage en plus des formulaires de recensement des ménages et de distribution afin de bien surveiller le nombre de MII distribuées chaque jour.

Les outils élaborés doivent permettre de recueillir toutes les données nécessaires pour présenter des comptes rendus concernant le programme et la logistique, et pour les recouper avec les données issues des lieux de stockage communautaires ou des points de distribution, afin de vérifier la comptabilisation des MII reçues, distribuées et restantes au quotidien. Les outils doivent permettre aux superviseurs et aux contrôleurs de la campagne de vérifier le suivi et le

rapprochement des MII et des EPI, et d'évaluer la progression par rapport aux objectifs s'agissant du nombre de ménages desservis par jour et du nombre de MII distribuées (sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation). Les mêmes outils peuvent servir à étayer les analyses pour déterminer s'il faut augmenter (limiter les réapprovisionnements et couvrir plus de ménages) ou réduire (limiter la logistique inversée) la quantité de MII fournies aux équipes chaque jour, en fonction du nombre d'heures de travail et de la progression quotidienne.

Vérifier que la macro-quantification est conforme à la stratégie

Une fois la chaîne d'approvisionnement définie pour les MII et les EPI, ainsi que la logistique inversée et la gestion des déchets, il convient de réaliser la macro-quantification, y compris en prévoyant les membres du personnel participant à la campagne et le matériel dont ils auront besoin pour s'acquitter de leur travail. Le matériel de prévention de la contamination au Covid-19 (équipements de lavage des mains, solution hydroalcoolique, produits désinfectants pour les espaces de stockage et les lieux de formation, EPI, etc.) doit être quantifié pour tout le personnel de la campagne, des dirigeants communautaires aux contrôleurs nationaux, ainsi que pour toutes les activités (ateliers, séances d'information, formations, échange de MII aux points de livraison, etc.).

Vérifier que les bonnes populations ont été ciblées

Dans tous les pays qui ont présenté une demande de ressources financières au Fonds mondial, un exercice a été mené au moment de l'élaboration de la subvention pour identifier les populations les plus à risque face au paludisme, ou celles qui risquent de ne pas bénéficier de services de lutte contre le paludisme. Ces populations peuvent être des communautés marginalisées du fait de leur appartenance ethnique ou sociale, des travailleurs migrants, des habitants de zones enclavées en raison d'un contexte d'insécurité, des ménages dirigés par des femmes ou comprenant des personnes handicapées, etc. Certaines des populations identifiées peuvent se trouver dans des communautés difficiles d'accès et le sous-comité responsable de la logistique doit s'assurer que les bonnes approches ont été adoptées et budgétisées pour atteindre ces populations. Dans le contexte du Covid-19, certains ménages peuvent aussi être mis en quarantaine, ou certains endroits peuvent présenter des cas soupçonnés ou confirmés, et avoir pris des précautions pour limiter la transmission dans la communauté. Le sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation et le sous-comité responsable de la logistique doivent travailler en collaboration avec l'équipe spéciale nationale chargée de la lutte contre le Covid-19 pour déterminer comment ces personnes pourront recevoir leurs MII en toute sécurité.

Prendre en compte les questions de sécurité

Des questions de sécurité doivent être examinées à l'étape de la macro-planification en ce qui concerne les MII, les EPI et le personnel de la campagne. Même dans les pays relativement sûrs, des problèmes peuvent survenir pendant la distribution des MII dans le contexte du Covid-19, comme de l'agressivité envers les personnes assurant le transport ou la distribution provoquée par la crainte d'être contaminé au Covid-19.

Il convient de réfléchir aux mesures de sécurité à prendre à chaque point de stockage qui sera utilisé pour les MII et les EPI tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Aux niveaux supérieurs de la chaîne d'approvisionnement (du point de livraison jusqu'au point de distribution ou de pré-positionnement), la sécurité doit être sous-traitée et doit être assurée de jour comme de nuit. Aux points de distribution ou de pré-positionnement, la sécurité est souvent déjà assurée (par exemple si les MII sont stockées dans un établissement de santé) ou peut être gérée par les membres de la communauté pour contribuer à la réussite de la campagne. Les zones connues pour présenter des risques doivent être prises en considération dans la planification et le budget afin que des mesures de sécurité suffisantes soient prises pour les MII et le reste du matériel de la campagne.

En cas de distribution en porte-à-porte, il peut être nécessaire d'assurer la protection des MII et du personnel de la campagne. La fonction de sécurité pour les équipes de porte-à-porte peut être combinée à la fonction de réapprovisionnement, ou peut être entièrement distincte, en fonction des rôles et responsabilités définis pour chacun. En cas de distribution à des points fixes, des agents de sécurité devront être positionnés à l'extérieur de la zone de distribution pour vérifier que les mesures de prévention de la contamination au Covid-19 sont respectées, comme la distanciation physique et le lavage des mains, ainsi qu'à l'intérieur pour garantir la sécurité des MII et du personnel, ainsi que le respect de l'ordre et des mesures de distanciation physique. La sensibilisation et la mobilisation des communautés jouent un rôle important pour garantir la sécurité. Lorsque les dirigeants et les membres des communautés sont mobilisés et sensibilisés¹⁹, la sécurité des équipes de distribution peut faire partie de leur contribution à la campagne, et peut être assurée à bas coût ou gratuitement. Lorsque les communautés assurent la sécurité des équipes de distribution, les EPI nécessaires à la réalisation de leur tâche doivent leur être fournis.

Le sous-comité responsable de la logistique doit travailler avec le sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation et le sous-comité responsable du changement social et de comportement pour créer des formulaires de gestion des incidents servant à documenter tout type d'incident qui surviendrait dans le cadre de la campagne et présenterait un risque pour le personnel, pour les MII ou les EPI, ou pour d'autres équipements de la campagne.

Les considérations relatives à la sécurité auront une incidence sur le budget, et doivent donc être clairement définies et quantifiées, y compris en ce qui concerne les EPI pour le personnel de sécurité et les procédures opérationnelles normalisées.

Prévoir les assurances nécessaires

Comme dans les campagnes précédant l'arrivée du Covid-19, la question des assurances doit être examinée. Il peut être plus difficile d'obtenir une couverture d'assurance dans les pays où les effets économiques du Covid-19 se sont davantage fait sentir, ou en cas d'insécurité, puisque le risque de vol ou de fuite de MII sera accru, mais il est important de mettre en place une assurance à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Aux niveaux où cela est possible, l'assurance pendant le transport doit être incluse dans les appels d'offres, et lorsque des entreprises privées sont engagées pour le stockage, une assurance doit également être incluse. Il est important de se rappeler qu'aucune assurance ne pourra compenser l'absence de bonnes pratiques en matière de sécurité, et de respect strict des procédures de remplissage des outils de suivi et de rapprochement quotidien des données.

Élaborer les procédures opérationnelles normalisées

Un certain nombre de procédures opérationnelles normalisées simples doivent être élaborées pour orienter les formations et la mise en œuvre, et servir de rappels, notamment concernant :

- Le transport des MII : mesures de prévention de la contamination au Covid-19 devant être respectées ; désinfection des moyens de transport ; bon usage des EPI, y compris leur gestion et la gestion des déchets ; transport pour les points de distribution fixes, de proximité et mobiles ; procédures pour la manipulation des balles pendant la réception, le déchargement, le stockage, le chargement et le transfert aux équipes de distribution.
- Le personnel des entrepôts : mesures de prévention de la contamination au Covid-19 devant être respectées ; empilage ; utilisation des documents de suivi ; suivi des EPI ; réapprovisionnement en MII et en EPI ; procédures pour manipuler les balles en toute sécurité ; désinfection et nettoyage des espaces de stockage ; bonne utilisation des EPI ;

¹⁹ Voir les lignes directrices de l'APP : *Mobilisation des dirigeants communautaires aux fins d'une distribution de MII dans le contexte de la transmission du Covid-19*. <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>

lavage des mains avant et après la manipulation des balles ; gestion des déchets associés aux MII et aux EPI.

- Les campagnes portant sur plusieurs types de produits, qui impliquent le stockage de plus d'un type de MII dans un entrepôt : ne pas décharger plusieurs types de MII au même moment ; gestion des demandes de MII supplémentaires pour combler les lacunes pendant la mise en œuvre ; empilage et espacement des MII par type, et ajustement des calculs relatifs aux espaces de stockage ; gestion du passage des modèles standards aux nouveaux types de MII dans le système de distribution continue pendant la logistique inversée (ou selon les plans, si un type de MII est transporté hors d'un établissement de santé tandis qu'un autre type y est apporté pendant les opérations logistiques de la campagne) pour garantir la bonne comptabilisation des MII ; présentation de comptes rendus.
- La logistique inversée : procédures relatives à la logistique inversée ; à quel niveau rapporter les MII et quand ; outils de suivi à utiliser ; clôturer la campagne.
- Comment remplir les outils de suivi : feuilles de stocks, bons de livraison, feuilles de pointage, formulaires d'inventaire ou de rapprochement, ainsi que les outils utilisés pour suivre les opérations logistiques du dernier kilomètre pour les sites de distribution fixes, de proximité et mobiles, et les équipes de distribution en porte-à-porte.

Certaines procédures opérationnelles normalisées seront par ailleurs établies conjointement par le sous-comité responsable de la logistique et le sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation, pour les fonctions ci-après :

- Pour le personnel des points de distribution : comment mettre en place un point de distribution ; gestion et communication dans la zone de tri ; rôles et responsabilités ; garantir le respect des mesures de prévention du Covid-19 (marquage au sol pour la distanciation physique, lavage des mains aux entrées et sorties, limitation du nombre de personnes entrant dans la zone de distribution, etc.) ; outils à utiliser pendant la distribution de MII, y compris les feuilles de pointage, et comment les remplir correctement ; procédures pour la vérification quotidienne des données et la synthèse ; sûreté et sécurité des MII.
- Pour les superviseurs des équipes de distribution à des points fixes : examens médicaux quotidiens ; installation des points de distribution ; gestion des points de distribution ; respect des mesures de prévention du Covid-19 par le personnel et les bénéficiaires de MII ; procédures pour la vérification quotidienne des données et la synthèse ; rapprochement quotidien et final des MII et des EPI ; sûreté et sécurité des équipes de distribution ainsi que des MII et du matériel de la campagne.
- Pour les équipes de distribution en porte-à-porte : comment suivre les itinéraires prévus pour chaque jour de façon à assurer l'efficacité du réapprovisionnement en MII ; outils à utiliser pour comptabiliser les MII distribués aux ménages et pour le rapprochement quotidien des MII, et comment utiliser ces outils ; procédures pour la vérification quotidienne des données et la synthèse ; sûreté et sécurité des équipes, des MII et du matériel de la campagne.
- Pour les superviseurs des équipes de distribution en porte-à-porte : comment établir des itinéraires à suivre chaque jour par les équipes, de façon à faciliter la logistique et la planification des activités de changement social et de comportement ; examens médicaux quotidiens ; facilitation de la communication entre les équipes de distribution et le personnel logistique concernant le réapprovisionnement en MII ou le retour aux lieux de stockage en fin de journée ; procédures pour la vérification quotidienne des données et la synthèse ; rapprochement quotidien et final des MII et des EPI ; sûreté et sécurité des équipes de distribution ainsi que des MII et du matériel de la campagne.

Les procédures opérationnelles normalisées détaillent les procédures à suivre et doivent soit constituer la base de la formation, soit y être examinées en détail, notamment en ce qui concerne

leur utilisation. Le sous-comité responsable de la logistique doit décider quels membres du personnel de la chaîne d'approvisionnement auront besoin de procédures opérationnelles normalisées, et quels éléments parmi ceux énumérés ci-dessus doivent être inclus dans les procédures pour chaque intervenant. Il est important que le sous-comité responsable de la logistique travaille avec le sous-comité technique ou de suivi et d'évaluation et le sous-comité responsable du changement social et de comportement pour définir les procédures opérationnelles normalisées associées aux intervenants du dernier échelon de la chaîne d'approvisionnement (par exemple les équipes de porte-à-porte ou de distribution et leurs superviseurs), étant donné que les rôles et responsabilités à ce niveau se chevauchent sur plusieurs domaines techniques.

Prévoir l'évaluation et l'atténuation des risques

Il est très important que les aspects logistiques du plan de gestion des risques global de la campagne soient clairement identifiés et traités pendant la macro-planification, et perfectionnés pendant la micro-planification. L'atténuation des risques doit permettre de :

- Bien quantifier les outils de suivi nécessaires à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement ;
- Bien sélectionner et quantifier les moyens de transport employés conformément à la stratégie de livraison adoptée ;
- Définir des paramètres pour l'identification et la sélection des points de distribution et des lieux de pré-positionnement ;
- Bien quantifier et sélectionner les ressources humaines nécessaires pour la gestion des opérations logistiques aux différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement ;
- Bien quantifier les EPI à utiliser pendant toutes les activités de la campagne (pendant la formation, le recensement des ménages et la distribution) afin de soutenir le processus d'achat et d'assurer la livraison en temps voulu aux lieux de stockage ;
- Vérifier que les procédures opérationnelles normalisées sont imprimées en quantité suffisante pour favoriser une bonne comptabilisation des MII et des EPI achetés pour la campagne ; et
- Vérifier que tous les déchets produits pendant la campagne sont gérés convenablement pour limiter le risque de transmission du Covid-19 par l'intermédiaire de surfaces et atténuer les risques de dommages environnementaux.

Vérifier que le calendrier logistique concorde avec le calendrier général de la campagne

Le calendrier détaillé de la campagne est un outil essentiel pour s'assurer que les activités planifiées sont sur la bonne voie et que les délais fixés pour chaque étape seront respectés (présentation des documents de macro-planification, version finale des micro-plans, etc.). Les principaux obstacles au respect des délais prévus pour la campagne, exacerbés par les pressions que fait peser la pandémie de Covid-19 sur la chaîne d'approvisionnement, sont notamment la prise de décisions concernant les exigences relatives aux EPI, et l'achat d'équipements, de services et de matériel à l'échelle locale. Compte tenu des pressions qui s'exercent actuellement sur la chaîne d'approvisionnement, ainsi que des confinements locaux ou nationaux, les délais d'approvisionnement risquent d'être bien plus longs que lors des campagnes précédentes. Il est nécessaire d'en tenir compte dans le calendrier de la campagne pour s'assurer que les dates fixées pour la distribution correspondent aux réalités des processus et procédures qui sont mises en place et doivent être suivies. Le calendrier logistique doit concorder avec le calendrier global de la campagne. Il convient de se rappeler que les calendriers sont des documents évolutifs qui doivent être examinés et modifiés en fonction des changements de circonstances. Cela peut être particulièrement important dans le contexte du Covid-19, où les changements, comme des réglementations plus strictes pour la prévention de la contamination, ou des retards causés par l'indisponibilité des transports, peuvent être imprévisibles et très rapides.

Vérifier que le budget correspond parfaitement aux plans

Avant la présentation des documents de macro-planification finaux pour examen et validation, les membres des différents sous-comités et du comité de coordination nationale doivent organiser une séance de travail pour examiner les plans rédigés, le plan d'évaluation et d'atténuation des risques et les calendriers, afin de s'assurer que tous les éléments nécessaires à la campagne, en particulier ceux liés à l'adaptation au contexte du Covid-19, ont bien été pris en compte. Après avoir confirmé que les plans sont complets, il faut examiner chaque ligne du budget pour vérifier la correspondance entre ce qui est décrit dans les plans et les fonds demandés pour les différentes activités. Ce n'est qu'après cet examen final du budget, et la vérification de l'alignement de toutes les activités prévues dans les macro-plans, que les documents peuvent être présentés pour examen, validation et approbation.

Établir un plan B

La situation relative au Covid-19 évolue en continu, et les règles et restrictions sont allégées ou renforcées en fonction du nombre de cas dans les différentes régions ou au niveau national. Puisque la macro-planification d'une campagne a généralement lieu au minimum six mois avant les dates prévues pour la distribution de MII, et souvent bien plus tôt (par exemple, neuf à douze mois avant la distribution prévue), il est essentiel d'envisager un ou plusieurs plans alternatifs en cas de changement majeur dans la situation relative au Covid-19 dans le pays. Même si le taux de transmission communautaire est faible et que les restrictions ont été partiellement allégées, il est essentiel de rester prudent et de planifier attentivement la distribution de MII de façon à limiter au maximum les contacts entre les personnes. Des confinements locaux peuvent être mis en place dans les zones où le nombre de cas augmente, ce qui peut obliger à changer complètement d'approche pour les opérations logistiques, par exemple en confiant les MII à des représentants de communautés ou de quartiers à des points de collecte.

Perfectionner les plans à l'étape de la micro-planification²⁰

La micro-planification est l'une des étapes les plus cruciales de la campagne. Pendant la micro-planification, les informations et données issues de la macro-planification sont examinées et recoupées avec celles issues du terrain, en vue d'établir des plans opérationnels et des budgets associés qui soient adaptés au contexte dans lequel se déroulera la campagne. Des cartes géographiques de chaque district ciblé sont établies, et le micro-plan de positionnement (identifiant les points de distribution et les communautés qui y sont rattachées) ainsi que le micro-plan de transport (du district aux points de distribution ou de pré-positionnement) sont mis au point. Si la stratégie choisie est celle de la distribution en porte-à-porte, les informations recueillies sont essentielles pour la planification de la logistique du dernier kilomètre (micro-micro-plan de transport) et pour les lieux de pré-positionnement ou de stockage temporaire. Pour la distribution à des points fixes modifiée ou adaptée, un micro-micro-plan de transport peut aussi être requis pour atteindre les communautés isolées ou difficiles d'accès grâce à des équipes mobiles, ainsi que pour identifier des points de proximité permettant aux communautés qui sont trop éloignées des points de distribution fixes de participer à la distribution sans que cela n'occasionne un coût élevé (temps ou argent).

²⁰ Voir les lignes directrices de l'APP : *Micro-planification d'une campagne de distribution massive de MII dans le contexte du Covid-19. Procédures opérationnelles normalisées à suivre pour compléter le modèle de micro-planification. Modèle de micro-planification.* <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>